

Responsabilités des usagers

- Respecter l'intervenant en tant que personne digne et intègre;
- Être à l'écoute pour bien comprendre ce qui vous est présenté;
- Être honnête dans vos propos;
- Collaborer au plan d'intervention;
- Demander les explications nécessaires à la bonne compréhension de la situation et de ce qui vous est présenté;
- Faire part à l'intervenant de votre appréciation des services.

Droits des usagers

- Être traité avec dignité et respect;
- Être informé, entendu et consulté sur les décisions prises à votre endroit;
- Être hébergé dans un lieu approprié;
- Être accompagné;
- En appeler des décisions prises;
- Recevoir des services adéquats adaptés à vos besoins;
- Communiquer confidentiellement;
- Avoir accès à votre dossier et obtenir la confidentialité concernant votre situation et votre dossier;
- Consentir ou refuser des mesures volontaires;
- Être assisté pour porter plainte.

À retourner par la poste au:

Comité des usagers du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches
100, Mgr-Bourget, bureau 300
Lévis, (Québec) G6V 2Y9

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Téléphone: _____



Le logo du comité des usagers est une variante de celui des centres jeunesse et représente un enfant ou un jeune enjoué.

*Le comité des usagers
du Centre jeunesse
Chaudière-Appalaches*



100, Mgr-Bourget, bureau 300
Lévis, (Québec) G6V 2Y9
Téléphone : 418 837-1930, poste 407
Télécopieur : 418 838-8860
Courriel : comite_usager@ssss.gouv.qc.ca



Produit par le comité des usagers en collaboration avec le Service des communications du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches.
Mars 2004 – Révision Mai 2008.

**Vous avez des questions ?
Vous vivez des désaccords ?**

**Le comité des usagers
peut vous aider.**

Le comité représente tous les usagers qui reçoivent des services du Centre jeunesse

Chaudière-Appalaches que ce soit:

Un enfant ou un adolescent

Un représentant légal ou

Un parent

désigné

Un tuteur

Ce que le comité peut faire pour vous:

- Vous **informer** sur vos **droits** et vos **responsabilités**;
- **Défendre vos droits** individuels et collectifs;
- Vous **orienter** vers les bons services et vous **soutenir** dans tous vos besoins;
- Vous **accompagner** dans vos démarches, notamment lorsque vous désirez clarifier une insatisfaction ou porter plainte;
- **Évaluer et connaître votre degré de satisfaction** à l'égard des services reçus;
- **Veiller à la qualité des conditions de vie** des usagers dans les milieux de placement en lien avec les comités de résidents;
- **Sensibiliser les membres de la direction et du conseil d'administration** du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches aux impacts de leurs décisions sur les services que vous recevez;
- Vous **représenter au sein de comités** créés par l'établissement.

Le comité des usagers c'est:

Un lieu où des parents bénévoles et des jeunes délégués des comités de résidents s'impliquent en partageant leur expérience et leurs connaissances, dans une perspective positive visant l'amélioration du sort de l'ensemble des enfants, des adolescents et des familles recevant des services du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches.

Les membres du comité sont majoritairement des usagers ou des personnes choisies et élues par les usagers.

Par ailleurs, le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches compte également des comités de résidents. Ces comités sont composés de jeunes représentants hébergés dans les différentes unités de réadaptation. Ces jeunes s'impliquent pour promouvoir des conditions de vie de qualité et défendre les intérêts des jeunes hébergés. Deux représentants des comités de résidents siègent au comité des usagers.



Vous souhaitez ...

Devenir membre du comité

Recevoir plus d'informations sur les activités

Vous pouvez le faire: par téléphone: 418 837-1930, poste 407
par courriel: comite_usager@ssss.gouv.qc.ca
par la poste au moyen du formulaire au verso.